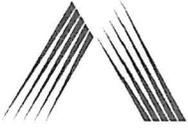


**Commerce Solidaire Québec**

**Rapport de l'auditeur indépendant et  
États financiers**

**30 juin 2023**



Paquin  
& associés  
inc.

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Aux membres de Commerce Solidaire Québec

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Commerce Solidaire Québec** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **30 juin 2023** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **30 juin 2023**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autre point*

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le **30 juin 2022** ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du **1er novembre 2022**.

#### *Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Roguin & Associés Inc." followed by a small asterisk.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 23 octobre 2023

\* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

**Commerce Solidaire Québec**

**États financiers**

**30 juin 2023**

**Index**

**États financiers**

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

**Résultats****Exercice terminé le 30 juin 2023**

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Commissions	293 953 \$	235 817 \$
Subvention PMT MTL Centre	50 000	-
INNOGEC	-	40 000
Cotisations des membres, intérêts et autres	12 799	26 419
	<b>356 752</b>	<b>302 236</b>
<b>Charges</b>		
Honoraires professionnels	31 810	308 319
Impartition - Site transactionnel	29 460	29 496
Salaire et charges sociales	244 910	27 782
Assurances	3 462	1 776
Frais de bureau	5 299	2 610
Déplacements et représentations	2 622	2 910
Frais de banque et intérêts	4 091	3 247
Intérêts sur la dette à long terme	15 442	14 080
	<b>337 096</b>	<b>390 220</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>19 656 \$</b>	<b>(87 984) \$</b>

## Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin 2023

---

	2023	2022
<b>Solde au début</b>	<b>(281 175) \$</b>	<b>(193 191) \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	19 656	(87 984)
<b>Solde à la fin</b>	<b>(261 519) \$</b>	<b>(281 175) \$</b>

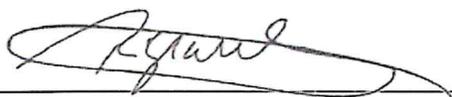
---

## Bilan

Au 30 juin 2023

	2023	2022
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	368 660 \$	160 042 \$
Placements temporaires [note 3]	104 011	1 233
Comptes clients	439 698	478 824
Commissions et ristournes à recevoir	69 271	56 901
Subvention à recevoir	-	15 000
Frais payés d'avance	16 456	4 098
	<b>998 096 \$</b>	<b>716 098 \$</b>
<b>Passif</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs [note 4]	825 139 \$	741 441 \$
Dépôts de clients	57 392	30 904
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	19 957	32 740
	<b>902 488</b>	<b>805 085</b>
<b>Dépôts des partenaires</b>	<b>7 769</b>	<b>7 769</b>
<b>Dette à long terme [note 5]</b>	<b>349 358</b>	<b>184 419</b>
	<b>1 259 615</b>	<b>997 273</b>
<b>Actif net déficitaire</b>		
Non affecté	(261 519)	(281 175)
	<b>998 096 \$</b>	<b>716 098 \$</b>

Pour le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

## Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds :		
Produits	356 752 \$	302 236 \$
Comptes clients	68 244	(249 741)
	<b>424 996</b>	<b>52 495</b>
Sorties de fonds :		
Charges	(337 096)	(390 220)
Passifs à court terme	71 340	409 262
	<b>(265 756)</b>	<b>19 042</b>
<b>Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement</b>	<b>159 240</b>	<b>71 537</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de la dette à long terme	177 500	-
Remboursement de la dette à long terme	(25 344)	(47 201)
<b>Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement</b>	<b>152 156</b>	<b>(47 201)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>311 396</b>	<b>24 336</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>161 275</b>	<b>136 939</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>472 671 \$</b>	<b>161 275 \$</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	368 660 \$	160 042 \$
Placements temporaires	104 011	1 233
	<b>472 671 \$</b>	<b>161 275 \$</b>

## Notes complémentaires

30 juin 2023

**1. Constitution et nature des activités**

Commerce Solidaire Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 15 avril 2011. Il a comme objectif de regrouper les entreprises d'économie sociale afin de les doter d'un pouvoir d'achat pour leurs besoins en intrants.

L'Organisme agit à titre de mandataire auprès de plusieurs fournisseurs dans le cadre des ventes en ligne. Les produits bruts des ventes et des commandes en ligne représentent un montant de 7 440 381 \$ en 2023 (5 662 451 \$ en 2022).

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

**Constatation des apports**

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commissions sont constatées lorsque le fournisseur a inscrit la transaction sur le site transactionnel de l'Organisme.

Les cotisations des membres sont constatées lorsque le membre s'inscrit sur le site transactionnel de l'Organisme.

**Instruments financiers**

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les soldes des placements temporaires.

**3. Placements temporaires**

Les placements temporaires sont inscrits au coût et dont le taux d'intérêt moyen était de 1,6% (0,75% en 2022) sans restriction d'encaissement. Les intérêts sont déposés au compte mensuellement.

**4. Créditeurs**

	2023	2022
Fournisseurs	2 270 \$	50 665 \$
Fournisseurs agréés	799 997	688 694
Vacances courues	12 107	1 193
Sommes à remettre à l'État	9 702	-
Frais courus	1 063	889
	<b>825 139 \$</b>	<b>741 441 \$</b>

## Notes complémentaires

30 juin 2023

**5. Dette à long terme**

	2023	2022
Emprunt, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, d'une valeur totale de 157 500 \$ portant intérêt au taux de 7,21% plus des frais de suivi de 1%. Le remboursement du capital débutera au plus tard le premier jour du 181e mois suivant le déboursé (1er avril 2028). Pendant les 180 premiers mois suivant le déboursé, les intérêts et les frais de suivi seront payables le 1er jour de chaque mois. Aucune garantie n'a été donnée.	157 500 \$	157 500 \$
Emprunt, Réseau d'investissement social du Québec, d'une valeur totale de 150 000 \$ portant intérêt au taux de 0% au 30 juin 2023 et par palier : 24 mois à 0%, 36 mois à 2%, 48 mois à 4%, 60 à 72 mois à 6% et 8% par la suite. Le remboursement du capital débutera au plus tard le premier jour du 25e mois suivant le déboursé (12 août 2022), à raison de versements mensuels. Aucune garantie n'a été donnée.	150 000	-
Emprunt, William.Coop, Coopérative de solidarité du réseau de la petite enfance, d'une valeur de 27 500 \$, sans intérêt, l'Organisme s'oblige à rembourser le capital au prêteur par versements mensuels, égaux et consécutifs de 764 \$ chacun, incluant le capital et les intérêts, le premier versement a été fait le 25 janvier 2023 et les autres le même jour de chaque mois jusqu'au 25 décembre 2025 inclusivement, la date à laquelle tout solde dû deviendra exigible.	22 947	-
Prêt d'aide d'urgence aux entreprises, remboursé au cours de l'exercice.	-	10 000
Emprunt, Investissement Québec, portant intérêt au taux de 3,43%, remboursable par versements mensuels de 479 \$, en capital seulement. En plus, des remboursements supplémentaires du capital du prêt seront effectués par versements annuels payables le dernier jour du mois de décembre de chaque année, à compter du 31 décembre 2016. Ces remboursements annuels correspondront à 5 % des excédents nets plus tous types d'amortissements et réduiront d'autant les remboursements mensuels en commençant par les versements dont les échéances sont les plus éloignées, sans aucune garantie. Advenant le cas où un solde demeure dû par l'Organisme le 31 juillet 2025, l'organisme devra rembourser immédiatement ledit solde. Aux fins de ce prêt, et en date des états financiers, l'Organisme s'engage à maintenir les ratios suivants : Un ratio de dette totale sur avoir net ajusté de 3,25, ce ratio n'est pas respecté. Un ratio de Fonds de roulement minimal de 1,0, ce ratio est respecté. Et un ratio de couverture de dette minimal de 1,25, ce ratio n'est pas respecté. (1)	11 949	17 700
Emprunt, Investissement Québec, portant intérêt au taux de 2,06%, remboursable par versements mensuels égaux de 420 \$. En plus, des remboursements supplémentaires du capital du prêt seront effectués par versements annuels payables le dernier jour du mois de décembre de chaque année, à compter du 31 décembre 2020. Ces remboursements annuels correspondront à 7,5% des excédents nets plus tous types d'amortissements et réduiront d'autant les remboursements mensuels en commençant par les versements dont les échéances sont les plus éloignées, sans aucune garantie. Advenant le cas où un solde demeure dû par l'Organisme le 30 avril 2027, l'Organisme devra rembourser immédiatement ledit solde. Aux fins de ce prêt, l'organisme s'engage à maintenir un ratio de Fonds de roulement minimal de 1,0. En date des états financiers, ce ratio est respecté.	26 919	31 959
	<b>369 315</b>	<b>217 159</b>
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>19 957</b>	<b>32 740</b>
	<b>349 358 \$</b>	<b>184 419 \$</b>

Les remboursements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours de cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	19 957 \$
2025	20 406 \$
2026	9 653 \$
2027	5 040 \$
2028	6 759 \$

(1) Bien que les ratios ne soient pas respectés, l'institution prêteuse a renoncé à leur droit de demander le remboursement des emprunts sur la base de ces défauts.

## Notes complémentaires

30 juin 2023

**6. Marge de crédit**

L'Organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 50 000 \$ qui vient à échéance le 31 décembre 2023. Elle porte intérêt au taux préférentiel majoré de 13,7% et elle est garantie par le Réseau d'investissement social du Québec. La marge de crédit est inutilisée au 30 juin 2023.

**7. Opérations entre apparentés**

2023

2022

Le Chantier de l'économie sociale exerce une influence notable sur Commerce Solidaire Québec en vertu de sa capacité de nommer certains des membres du conseil d'administration de Commerce Solidaire Québec. Le Chantier de l'économie sociale est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

**Produits**

Ventes

10 279 \$

16 217 \$

**Charges**

Honoraires professionnels

-

\$

234 069 \$

**Actif**

Comptes clients

1 161 \$

-

\$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**8. Engagement contractuel**

L'organisme s'est engagé auprès d'un fournisseur, en vertu d'un contrat venant à échéance le 31 décembre 2024, à payer des frais annuels totalisant 30 000 \$.

Le fournisseur a accepté que Commerce Solidaire Québec commence à rembourser les frais de licence du 1er avril 2020 au 30 juin 2021 totalisant 27 500 \$, à partir du 25 janvier 2023 jusqu'au 25 décembre 2025. Au 30 juin 2023, le montant de 22 947 \$ est inclus dans les dettes à long terme au bilan.

Les frais de licence du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 ont été versés au cours de l'exercice.

**9. Instruments financiers**

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2023.

**Risque de crédit**

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue de façon continue les comptes clients et autres créances sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir. Il n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie.

Les fournisseurs sont remboursés dans un délai variant de 28 jours à 39 jours. En ce qui concerne la dette à long terme, les paiements sont toujours faits selon les modalités en vigueur.

**Risque de taux d'intérêt**

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie. L'Organisme est exposé à ce type de risque sur sa dette à long terme.

**10. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

